

# Nord-Pas-de-Calais

**Le Nord-Pas-de-Calais est une région peu émettrice malgré sa forte population. Les résidents de cette région partent en voyage de façon moins fragmentée que leurs concitoyens : des voyages moins nombreux et de plus longue durée.**

La région Nord-Pas-de-Calais s'étend sur une surface de 12 400 km<sup>2</sup>, soit 2,3 % du territoire français. Elle réunit 4 millions d'habitants, ce qui représente 6,7 % de la population de la France.

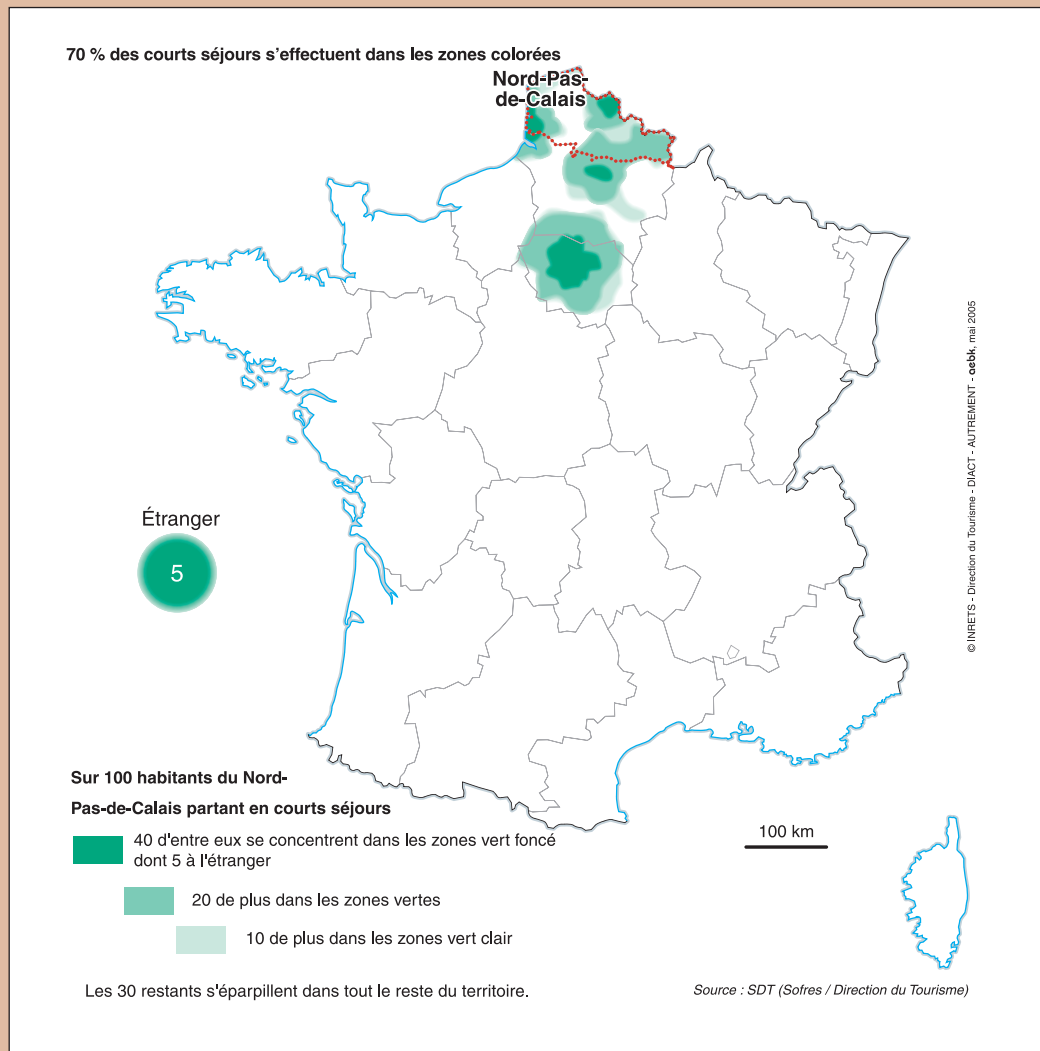
Son taux d'urbanisation, qui atteint 87 %, est le troisième du pays (moyenne nationale : 70,8 %).

## Émission des flux touristiques de la région Nord-Pas-de-Calais

Les résidents du Nord-Pas-de-Calais effectuent annuellement 7 millions de séjours et 54 millions de nuitées touristiques (4 % du volume total des séjours français et 5,6 % des nuitées). Quatrième foyer de population du pays et troisième région la plus urba-

nisée, le Nord-Pas-de-Calais se place en dixième position des émissions de séjours. La mobilité touristique de ses habitants est la plus basse du pays, après celle de la Corse, avec seulement 1,7 séjour par habitant et par an. Le Nord-Pas-de-Calais conjugue un très faible taux de départ (59 % de partants contre 74,3 % en moyenne

### Destinations privilégiées des résidents du Nord-Pas-de-Calais lors des courts séjours



en France métropolitaine) et des partants peu mobiles (2,8 séjours par partant contre 4,2 en moyenne en France). Si le nombre de séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais est réduit, leur durée en revanche est l'une des plus élevées de la France métropolitaine (7,6 nuitées par séjour en moyenne contre 5,4 en France). Ainsi, la quantité annuelle de nuitées touristiques par habitant du Nord-Pas-de-Calais est à peine inférieure à celle des habitants de province. Le Nord-Pas-de-Calais émet 13 % de ses séjours touristiques à l'étranger, une part relativement importante liée

à sa proximité aux frontières belge et britannique. La part de séjours intrarégionaux est plutôt faible (17 % contre 19,6 % en France).

**Origine des flux touristiques**

Le Nord-Pas-de-Calais enregistre chaque année 5 millions de séjours touristiques des Français pour un total de 21 millions de nuitées, captant ainsi 3 % des séjours nationaux et 2,6 % des nuitées. La durée des séjours reçus est de 4,2 nuitées (une nuit de moins que la moyenne en province). Un quart des séjours enregistrés en Nord-Pas-de-Calais est effectué par les résidents de la région

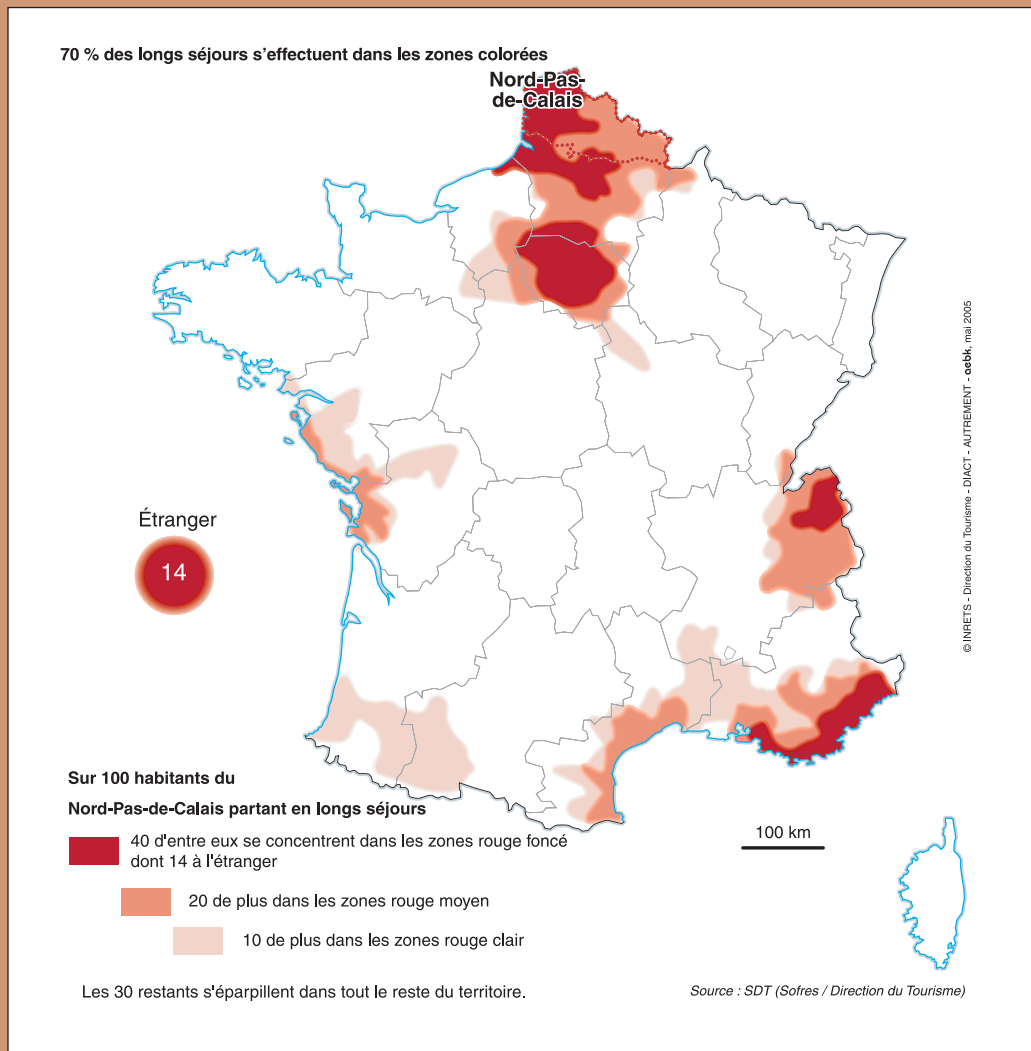
même, la part des nuitées étrangères est de 46 % (troisième taux le plus élevé du pays après l'Île-de-France et l'Alsace). La région enregistre annuellement 18 millions de nuitées touristiques étrangères, soit 3,5 % du total national. Le principal pays émetteur vers le Nord-Pas-de-Calais est la Grande-Bretagne.

**Les courts séjours**

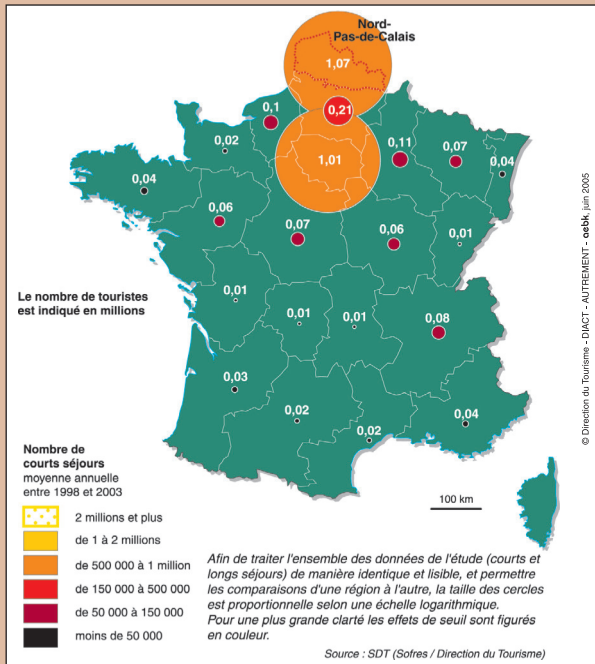
**Émission des courts séjours de la région Nord-Pas-de-Calais**

Le taux de départ en court séjour des résidents du Nord-Pas-de-Calais est parmi les plus faibles de la France

**Destinations privilégiées des résidents du Nord-Pas-de-Calais lors des longs séjours**

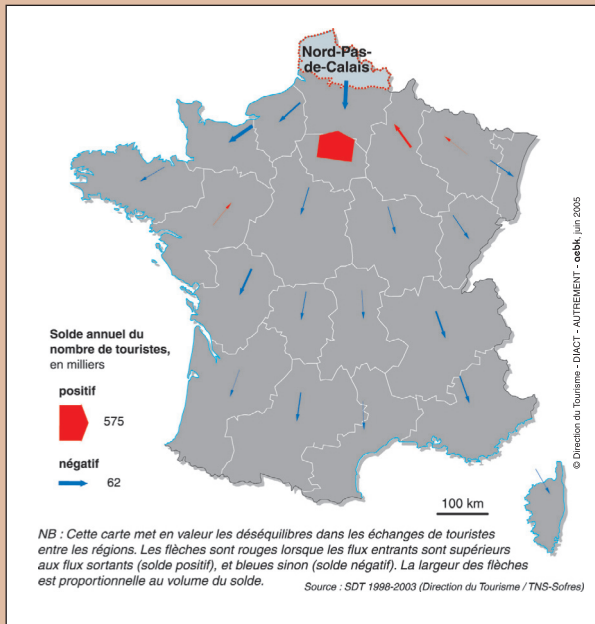


Régions d'origine des touristes français venant passer un court séjour en Nord-Pas-de-Calais



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

Solde des échanges touristiques entre la région Nord-Pas-de-Calais et les autres régions pour les courts séjours



© Direction du Tourisme - DIACT - AUTREMENT - cebk, juin 2005

métropolitaine (27 % contre 45 % pour les résidents de province). La mobilité des partants est la moins élevée de la France métropolitaine (2,7 courts séjours par partant et par an). En moyenne, on compte seulement 0,7 court séjour annuel par habitant, le nombre le plus faible après celui de la Corse. Le facteur économique est déterminant, ces deux régions étant les plus pauvres et enregistrant aussi les plus faibles PIB par habitant. Chaque année, les résidents du Nord-Pas-de-Calais effectuent 3 millions de courts séjours, soit 3,1 % du volume total des courts séjours des Français, dont plus du tiers dans leur propre région de résidence. Au-delà de la région même, les principales polarités de courts séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais se dirigent vers l'Île-de-France et la Picardie. Dans une moindre mesure, la Haute-Normandie est également une destination privilégiée pour les habitants du Nord-Pas-de-Calais.

Origine des courts séjours des Français

Chaque année, les Français effectuent 3,2 millions de courts séjours en Nord-Pas-de-Calais, soit 3,5 % du total de leurs courts séjours. Environ un tiers des courts séjours des Français en Nord-Pas-de-Calais est effectué par les résidents de la région même ; un autre tiers de courts séjours provient de l'Île-de-France. Pour le reste, les régions les plus émettrices de courts séjours en Nord-Pas-de-Calais sont la Picardie (6,9 %), Champagne-Ardenne (3,6 %) et la Haute-Normandie (3,1 %).

Solde des échanges de courts séjours

Le solde des échanges de courts séjours du Nord-Pas-de-Calais est légèrement positif avec la France. Il est positif avec l'Île-de-France et faiblement positif avec Champagne-Ardenne. Le solde est négatif avec la Picardie, la Basse-Normandie, Poitou-Charentes, la Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les longs séjours

Émission des longs séjours de la région Nord-Pas-de-Calais

Seuls 53 % des habitants du Nord-Pas-de-Calais partent au moins une fois en long séjour dans l'année. Ce

taux, parmi les plus faibles du pays, est inférieur de 8 % à celui de la province. La mobilité des partants du Nord-Pas-de-Calais est identique à celle des partants de province (1,9 séjour par partant et par an). Ramenée à la population totale, la mobilité de longs séjours des résidents du Nord-Pas-de-Calais est estimée à 1 long séjour par habitant et par an.

Le Nord-Pas-de-Calais émet annuellement 4 millions de longs séjours, soit 5 % du total de ceux des Français. Les destinations les plus prisées par les résidents du Nord-Pas-de-Calais pour leurs longs séjours personnels sont en premier lieu leur région de résidence (12,1 %), puis le littoral méditerranéen, de Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,8 %) au Languedoc-Roussillon (7,4 %), ainsi que la région Rhône-Alpes (11,7 %). L'ouest du pays est fréquenté de façon plus secondaire, avec une préférence pour les côtes vendéenne, aquitaine (5,6 %) et bretonne (5 %), ainsi que la région Midi-Pyrénées (4,7 %).

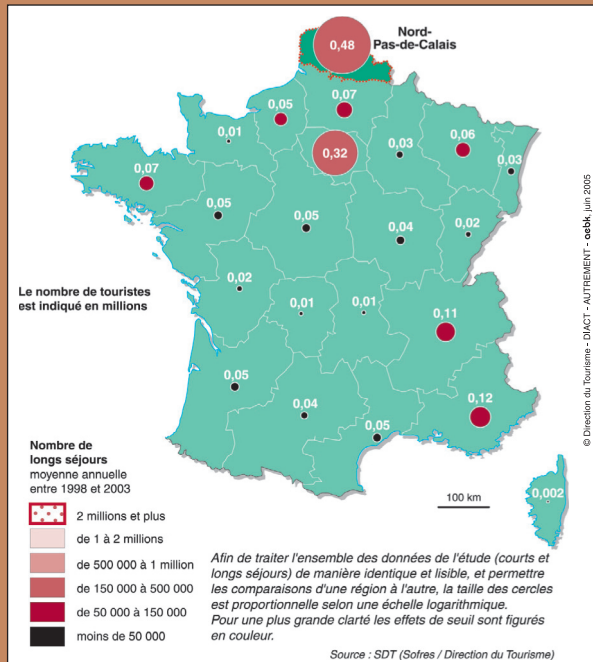
**Origine des longs séjours des Français**

Le Nord-Pas-de-Calais enregistre annuellement 1,8 million de longs séjours personnels des Français dont presque un tiers de ses propres résidents (28,4 %). Les longs séjours enregistrés en Nord-Pas-de-Calais viennent à 18,8 % des touristes d'Île-de-France, à 7,1 % de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à 6,6 % de Rhône-Alpes et à 4,4 % de Picardie (les grands foyers de peuplement et la région voisine).

**Solde des échanges de longs séjours**

Le solde global avec la France métropolitaine est négatif. Le Nord-Pas-de-Calais connaît un solde de flux de longs séjours négatif avec toutes les régions excepté l'Île-de-France. Son solde est fortement négatif avec Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, et plus faiblement négatif avec Midi-Pyrénées, la Bretagne, les Pays de la Loire, la Picardie, Poitou-Charentes, la Basse-Normandie, l'Auvergne, l'Alsace et le Centre.

**Régions d'origine des touristes français venant passer un long séjour en Nord-Pas-de-Calais**



**Solde des échanges touristiques entre la région Nord-Pas-de-Calais et les autres régions pour les longs séjours**

